

TRÉMEHEUC

n°6 - février 2015

Vœux du maire



Environ 80 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux du Maire et des élus de Trémeheuc, le **18 janvier 2015** dans la salle communale de Trémeheuc.

Étaient également présents Marie-Thérèse Sauvée, conseillère générale, André Lefeuvre, président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, Benoît Blanchard, major de la gendarmerie de Combourg et Denis Chauvel, responsable de formation du centre des pompiers de Combourg.

Bilan 2014 et projets 2015

Monsieur le Maire a dressé le bilan des premiers mois de mandat : portes ouvertes des bâtiments communaux, site internet, lettre d'information mensuelle, locations communales, ouverture du bar au mois de novembre, relance du comité des fêtes... Et annoncé les grands projets pour les mois et années à venir : effacement des réseaux au Roquet et au Chatroussé, réouverture du commerce, accessibilité...

La cérémonie s'est achevée par la remise de bons d'achats aux nouveaux nés de l'année 2014 et un cocktail.



Coordonnées

✉ 4 rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle des fêtes

167 € la journée
248 € avec le lendemain
Chauffage :
35 € la journée
55 € les deux jours

Agenda

9 au 20 février 2015
Quinzaine de l'emploi
saisonnier
PIJ Tinténiac/Combourg

7 mars 2015
Forum Jobs d'Eté
BIJ Saint-Malo

Conseil municipal - 2 février 2015

Réouverture du commerce

Le cabinet d'architecte Louvel a estimé le coût des travaux de rénovation du commerce à 127 458,04 € TTC. Le Conseil Municipal, à 9 voix pour et 2 abstentions, décide de poursuivre les recherches afin de s'assurer de la viabilité de la réouverture du commerce sous la forme d'un bar-restaurant-épicerie et de la possibilité pour la commune de le financer en se renseignant sur les subventions éligibles et auprès de son trésorier.

Subventions 2015 aux associations

Le Conseil Municipal décide de maintenir le montant des subventions de fonctionnement 2015 au niveau des subventions accordées en 2014. Il accorde une subvention de fonctionnement de 150 euros à Trem'asso ainsi qu'une subvention au projet de 800 euros pour l'organisation du concert de Michaël Jones le 16 août 2015.

Actualisation des tarifs de busage

Lors de la dernière commission voirie de la Communauté de Communes, il a été convenu que, pour les particuliers, les busages supérieurs à 6ml (9ml pour les agriculteurs) étaient considérés comme des busages de confort. Au-delà de ces métrages, la pose des buses sera facturée à la commune qui répercutera ce coût sur les usagers. La pose des buses sera donc facturée 12€/ml. Le tarif des buses est fixé à 10,62€ le ml, celui des matériaux à 10,50 € la tonne.

Campagne de prévention contre les incendies domestiques

Il y avait un détecteur de fumée.
Alice a perdu :

- sa vie
- sa chambre

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.

08 MARS 2015

LA PRÉVENTION SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Face à un incendie, chaque seconde compte. C'est pourquoi l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est obligatoire à **partir du 8 mars 2015.**

6 bonnes raisons d'installer un détecteur de fumée

- c'est obligatoire
- il donne l'alerte
- son efficacité est prouvée
- il peut limiter les dommages
- il est bon marché
- il est facile à installer

Pour en savoir plus :
territoires.gouv.fr/detecteurdefumee

En bref

Concert de Michaël Jones

Trem'asso prépare la venue de Michaël Jones le 16 août pour un concert événement dont les bénéfices seront reversés à une association. Plus d'infos à suivre...

Elections départementales

Tous les Français en âge de voter éliront les 22 et 29 mars leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux).

L'Ille-et-Vilaine comptera 27 cantons (contre 53 actuellement). Dans leur canton, les habitants auront à élire un binôme (femme-homme) et les suppléants (une femme, un homme), soit 4 personnes en tout. L'élection se fera au scrutin majoritaire binominal à 2 tours. Les conseillers départementaux sont renouvelés en intégralité.

Au soir du 29 mars 2015, l'Ille-et-Vilaine comptera 54 conseillers départementaux élus pour un mandat de 6 ans. Le Président du Conseil départemental sera élu par ses pairs lors de la séance d'installation de l'assemblée, le jeudi 2 avril 2015 à Rennes.

Retour d'Isabelle Brard

Isabelle Brard, secrétaire de mairie de Trémeheuc, a réintégré son poste à mi-temps ce mardi 3 février 2015.